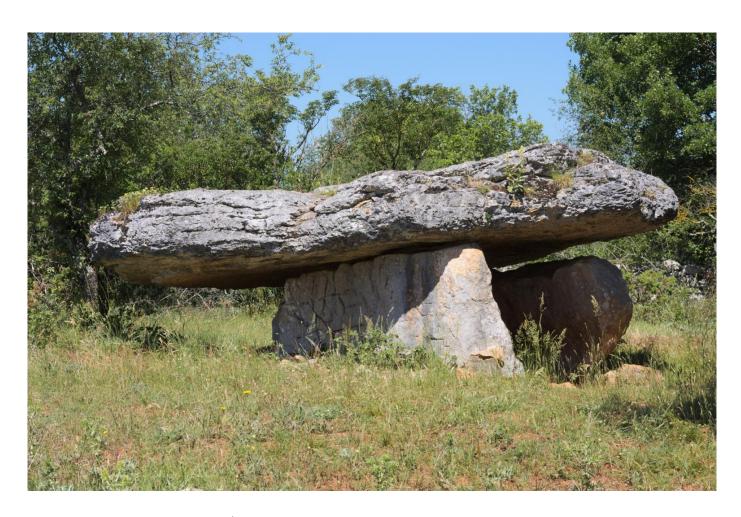
Le Journal de Lentillac du Causse



Numéro 28 - Janvier 2022

« On n'est pas le produit d'une terre, on est le produit de l'action qu'on y mène »

Félix-Marcel Castan, né à Labastide Murat le 1 juillet 1920

MADAME LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2022!

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES



Les élections départementales et régionales se sont tenues les 20 et 27 juin 2021.

Mme Françoise Lapergue et Mr Frédéric Decremps ont été élus conseillers départementaux du canton Causse et Vallée au premier tour.

La liste de Mme Carole Delga a remporté les élections régionales au second tour.

Taux de participation aux élections régionales pour le Lot : 45,41 %
Taux de participation aux élections départementales (canton Causses et Vallée) : 54,77 %

ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES 2022

Les élections présidentielles se tiendront les 10 et 24 avril 2022. Les élections législatives se tiendront les 12 et 19 juin.

Nous rappelons aux habitants de Lentillac ne figurant pas à ce jour sur les listes électorales qu'ils peuvent venir s'inscrire jusqu'au 2 mars 2022.

Compte tenu des faibles taux de participation aux élections précédentes, nous encourageons chacun et chacune à se déplacer pour exercer son devoir de citoyen.

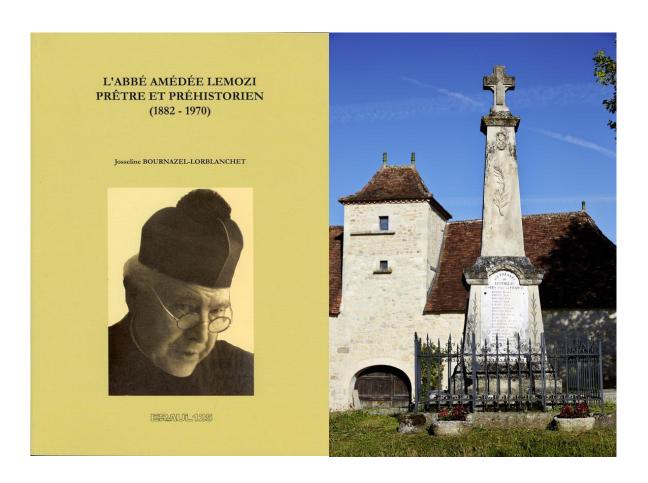
LES REALISATIONS DE L'ANNEE 2021

- Année bien compliquée et peu productive !!!! A quoi est-ce dû? Très certainement à une pandémie qui ne cesse de reprendre des forces. Nos entreprises cumulent du retard et nous promettent des délais bien compliqués à respecter :
 - Les panneaux de rue ont tardé à être fabriqués du fait d'une pénurie de matériaux : cela a repoussé les délais de la pose que réalisera l'entreprise au cours du 1^{ER} trimestre 2022.
 - Le Grand Lac du Pech devait être curé durant l'été, mais pour la bonne cause, nous avons retardé le commencement des travaux suite à une proposition d'aide de la part de Madame la Sous-Préfète de Gourdon au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR). Cette dernière s'élève à 50 % du montant du projet soit : 3 518€
 - Notre espace de stationnement, derrière l'église, a pris également du retard, l'entreprise retenue étant elle-même très en décalage dans ses travaux. En début d'année, une date d'engagement lui sera demandée.
 - Pour donner suite à la pose d'un défibrillateur, à la Salle Polyvalente, il avait été proposé un stage à la formation des premiers gestes de secours qui n'a pas pu se réaliser pour les raisons sanitaires connues. Nous maintenons pour 2022 ce projet de formation pour lequel nous vous demandons de vous inscrire sur la base du volontariat.
 - Nous vous avions parlé d'un projet d'agrandissement du cimetière et ce projet prend forme. L'arrivée de nouvelles familles dans notre village nous a fait prendre conscience qu'il y avait urgence à accomplir ces travaux. A notre demande, nous avons rencontré Mr Guy Poujade, pour lui proposer d'acquérir une partie de son terrain attenant au cimetière. Nous avons profité de cette démarche pour effectuer un échange, ce dernier se portant acquéreur d'une portion d'un chemin communal rendu impraticable notamment par la traversée de la RD 653 et contigu de toutes part de sa propriété. (Chemin partant de sa bergerie, vers le mas de barras).
 - Notre engagement pour notre mandat était de maintenir ouverts une partie des chemins communaux sur la base de leur fréquentation et de leur intérêt sécuritaire (accès aux points d'eau stratégiques en cas d'incendie). Les dits chemins entretenus cette année sont ceux des Combes Longues, de Combanières, et le chemin du Cuzoul (qui relie la RD 653 et la route du Puy blanc).

2022 : DES DATES ANNIVERSAIRES A LENTILLAC

Le 1^{er} janvier 2022, il y aura 100 ans que le monument aux morts de la guerre 1914-1918 a été érigé et le 12 janvier, il y aura 140 ans qu'est né l'abbé Amédée Lemozi, natif du Mas del Pech et figure de la paléontologie lotoise.

La commune projette de commémorer ces deux événements à l'occasion de la fête votive et lance un appel à toute personne qui aurait des renseignements (photos, textes, souvenirs) pouvant enrichir ces événements.



LE 13 AOUT : FETE VOTIVE

Nous avons tenu à marquer, modestement mais avec fidélité, le moment de la fête votive. Le comité des fêtes et la commune se sont associés pour organiser après la messe un apéritif convivial sur le terrain de la salle polyvalente animé par un chanteur-guitariste qui nous a apporté un peu de gaieté. Tout le village a répondu présent. Madame la Sous-Préfète nous a fait le plaisir de nous rendre visite pour faire connaissance avec le village et ses habitants.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cette année, nous avons pu déposer notre gerbe, avec une jolie cérémonie, accompagné de quelques enfants de Lentillac et les différents moments de la cérémonie ont été rythmés par Guilhem Boucher et son saxophone.



LE 13 NOVEMBRE : REPAS D'AUTOMNE ORGANISE PAR LE COMITES DES FETES

Enfin un peu de retrouvailles et de chaleur, les moments difficiles sont peut-être derrière nous

LA REMISE DES COLIS DE NOËL AUX ANCIENS ET AUX ENFANTS DE LENTILLAC

Comme l'année précédente, la commune a remis les présents de Noël aux enfants et aux anciens de la commune à leur domicile. Nous ne désespérons pas de nous retrouver à l'avenir pour des moments de convivialité si chers et profitables à la vie communale.



ETAT CIVIL

Cette année nous avons le bonheur de voir une nouvelle frimousse : Elisa 14 janvier 2021, fille de Belmonde et Akira SHIMAHARA, résidant à Aussou

Nous félicitons les grands parents Sandrine et Sébastien BLANC, pour la venue de Julia née le 6 Juillet 2021.

Nous ont quitté :

le 20 Mai 2021 Raymonde Méric âgée de 96 ans le 22 Mai 2021 Marline Cance âgée de 48 ans le 4 Septembre 2021 Cécile Chevillotte âgée de 63 ans le 11 Septembre 2021 Bernard Bouché âgée de 96 ans

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles. Les départs de ces personnes ont beaucoup marqué le village et la peine est largement partagée par tous les lentillacois.

BIENVENUE A NOS NOUVEAUX ARRIVANTS!

Bienvenue à :

Monsieur et Madame SEGALA qui ont acheté la maison aux colombages devant le cimetière et comptent y venir très régulièrement.

Nous leur souhaitons la bienvenue et de la réussite dans leur projet!

Remerciements à Bernard Bouché

Nous ne pouvions pas te laisser partir sans te faire un petit hommage car la Commune te doit beaucoup : si nous avons une crèche aujourd'hui à Lentillac, c'est grâce à toi ; si nous avons des éclairages pour les fêtes dans la commune, c'est encore grâce à toi. Tu travaillais le fer comme personne : nous te devons notamment la fabrication des lutrins de l'église.

Une chorale a vu le jour durant plusieurs années, menée par toi d'une main de fer.

Merci pour ton investissement, jamais nous ne pourrons oublier ton tempérament qui était à l'égal de ta bonté.

Françoise Lapergue

Hommage à Marline Cance

Lentillac est connu pour être un village où résonnent souvent des rires et des cris de joie. Malheureusement, la semaine dernière, un voile de tristesse a enveloppé le village : Marline Cance venait de quitter les siens.

Toujours égale à elle-même, elle a mené un combat digne et sans merci contre cette maladie tenace et sournoise mais l'injustice de la vie a fait pencher la balance du mauvais côté. Elle avait tout juste 47 ans.

Jeudi après-midi, parents, amis, voisins se sont retrouvés soudés autour de Serge et Loïc ainsi que de toute la famille. En cette période où les gestes d'affection sont très limités, les coeurs étaient serrés, les larmes palpables et les regards en disaient long. Après avoir lu quelques mots ou juste pensé à elle, la Grande Famille de Lentillac l'a accompagnée vers sa dernière destination: une nouvelle étoile brille désormais dans le ciel.

Marline a peut-être quitté cette terre, mais elle demeure toujours présente car son sourire est dans nos coeurs.

Tout le monde s'associe pour soutenir et accompagner Serge et Loïc durant ces moments difficiles. Toutes nos condoléances.

Jean-Luc Gardou, 26/05/2021

Bien vivre à Lentillac

Les chemins font partie intégrante du patrimoine et du bien-vivre de notre commune. Ils sont à l'usage de tous et doivent pour cela faire l'objet d'attention.

Nous avons eu l'occasion de constater cette année des déchets déposés dans ces chemins (masques sanitaires) ou des entrées de chemins obstruées par des véhicules ou engins.

Dans une idée de respect et de bien-vivre, nous invitons chacun à prendre soin de ces chemins qui sont un bien commun.



Le Mot du Comité des fêtes : Nous remercions les habitants de Lentillac d'avoir participé à la fête votive et au repas d'automne.

Nous espérons avoir le plaisir de pouvoir de nouveau organiser des festivités dans notre si beau village et avoir ainsi l'occasion d'échanger un moment de convivialité! Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et prenez soin de vous!

NOUVELLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAUSSE DE LABASTIDE MURAT

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a été voté et approuvé par le conseil communautaire qui s'est déroulé à Lentillac du Causse le 16 décembre 2021.

Il s'accompagne d'un transfert de compétences de l'Etat envers la Communauté de Communes concernant l'instruction des demandes d'autorisation de travaux, permis de construire et certificats d'urbanisme.

A partir du 15 janvier 2022, ces dossiers ne seront plus instruits par les Directions Départementales des Territoires (DDT) mais par les services d'urbanisme de la Communauté de Communes du Causse de Labastide Murat (CCCLM).

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE :

Le site internet est régulièrement mis à jour.

Vous y trouverez les comptes rendus des conseils municipaux, les chemins de randonnées, tous les documents *cerfas* pour vos demandes d'urbanisme ainsi que les dernières actualités et l'agenda des diverses manifestations. <u>Vous pouvez recevoir de manière dématérialisée les avis de publication en faisant connaître votre adresse mail auprès du secrétariat de la mairie, mairie.lentillacducausse@orange.fr. A consulter : www.lentillac-du-causse.fr</u>

MES SERVICES PUBLICS:

Horaires du secrétariat de la mairie :

Lundi et Jeudi 14h à 16h30

<u>Horaires de la déchetterie de Lauzès et Labastide Murat</u>:

Lundi et Mardi 14 h 18 h Mercredi et Vendredi 9h 12 h

Samedi de 14h à 17h Fermé le jeudi

Maison France Service

Pour accompagner vos démarches administratives (immatriculation de véhicule, carte grise, aide concernant le logement, connaissance de ses droits et des différentes aides, emploi... et toutes autres demandes), il existe des permanences dans les locaux de la Communauté de Communes du Causse de Labastide Murat sise 8 grand rue du Causse 46240 Labastide Murat.

Vous pouvez vous rapprocher de ces services en contactant le 05 65 20 38 62, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Rédaction : Françoise Laperque, Guilhem Boucher

Le comité de lecture : Jean louis Delpech, Christian Rouquié